

vendredi 11 décembre 2020

Élections à La Rochelle Université

Après 2 reports liés au contexte sanitaire, les élections des représentantes et représentants des 3 instances de La Rochelle Université se dérouleront par voie électronique du 15 décembre 9h au 16 décembre 9h.

Tous les 4 ans, la communauté universitaire vote pour renouveler l'ensemble des représentant·es du personnel et des usager·ères (étudiant·es) dans la gouvernance de l'Université.

Le **15 décembre prochain**, ce sont plus de 8 600 étudiantes et étudiants et près de 900 membres du personnel de l'Université, qui éliront leurs représentantes et représentants au sein de ces 3 conseils centraux :

- Le Conseil d'Administration
- La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
- La Commission de la Recherche

En effet, les élections devaient avoir lieu la première fois le 17 mars. Elles ont été reportées au 17 novembre mais ont là encore dû être reconduites au 15 décembre.

Au regard de la situation actuelle, et pour éviter un nouveau report, le choix a été fait d'un vote électronique (avec le prestataire Neovote choisi par de nombreuses universités).

C'est la première fois que l'Université conduira ses élections en mode numérique.

Pour que tout le monde puisse voter, le vote se déroulera du 15 décembre 9h au 16 décembre 9h.

Suite aux résultats de ce vote, le ou la **Président·e et le ou la Vice-Président·e seront élus** par les membres élus des conseils centraux et les personnalités extérieures, lors du Conseil d'Administration du **12 janvier 2021**.

L'élection de la ou du Vice-Président·e Recherche et Formation par le Conseil Académique (réunion des membres de la CR et la CFVU) aura lieu le 14 janvier.